

**SOUS EMBARGO : NE PEUT ÊTRE DIFFUSÉ PAR LES AGENCES DE PRESSE, NI AFFICHÉ SUR DES SITES WEB, NI UTILISÉ D'UNE QUELCONQUE AUTRE FAÇON PAR LES MÉDIAS AVANT 00:01 HEURES GMT/UTC, LE 13 SEPTEMBRE 2005**

**Doing Business en 2006: les pays de l'Europe de l'Est encouragent l'activité des entreprises grâce à des réformes réglementaires énergiques.  
Les pays du Moyen-Orient et d'Afrique sont à la traîne**

**Washington, D.C., 13 septembre 2005** – D'après un récent rapport publié par le groupe de la Banque mondiale, les pays d'Europe de l'Est mènent une campagne intensive pour encourager l'activité entrepreneuriale. Ces pays mettent en œuvre des réformes de grande portée pour simplifier la réglementation des entreprises et les taxes. Dans le même temps, les pays d'Afrique et du Moyen-Orient, où le taux de chômage des jeunes est élevé, continuent d'imposer aux petites et moyennes entreprises de lourdes contraintes juridiques et des réformes fragmentaires.

Selon *Doing Business en 2006: Créer des emplois* rapport co-financé par la Banque mondiale et la Société financière internationale, le bras de la Banque mondiale pour l'investissement privé, de telles réformes, alors même qu'elles sont souvent simples, peuvent contribuer à la création d'un grand nombre de nouveaux emplois.

« L'emploi, est la priorité pour tout pays, particulièrement les plus pauvres. Faire plus d'efforts pour améliorer les réglementations est essentiel pour créer plus d'emplois et de croissance et également dans la lutte contre la pauvreté. Les femmes, qui dans certaines économies en développement représentent près des trois-quarts de la population active, pourraient bénéficier de ces réformes. Ceci est également valable pour les jeunes à la recherche de leur premier emploi. Les pays ayant entrepris des réformes avec succès l'an dernier (de la Serbie au Rwanda), indiquent la voie à suivre. Nous devons tous nous inspirer de leurs expériences. » déclare Paul Wolfowitz, président du groupe de la Banque mondiale.

Selon ce rapport annuel qui, pour la première fois, établi un classement mondial des réglementations et des réformes majeures relatives aux entreprises dans 155 pays, les pays africains sont ceux qui imposent le plus d'obstacles réglementaires aux entrepreneurs et représentent les plus lents à se réformer au cours de l'année passée. Par contre, chaque pays de l'Europe de l'Est a amélioré au moins un aspect de la réglementation des entreprises. Des pays tels que la Serbie et le Monténégro ainsi que la Géorgie, se classent au premier rang mondial pour la plupart des réformes entreprises.

Ce rapport examine une série d'indicateurs relatifs à la réglementation des entreprises en ce qui concerne la création, le fonctionnement, les activités commerciales, les impôts, et la fermeture d'entreprises, en évaluant le temps et les coûts liés aux exigences réglementaires des différents états. Il n'étudie pas des variables telles que la politique macroéconomique, la qualité des infrastructures, la volatilité des monnaies, le point de vue des investisseurs ou les taux de criminalité.

A titre d'exemple, pour enregistrer une nouvelle entreprise au Mozambique, un entrepreneur doit accomplir 14 démarches différentes pour une durée moyenne de 153 jours. En Sierra Leone, payer toutes les taxes professionnelles coûterait à une entreprise 164% de ses bénéfices bruts. En Syrie, 63 jours, 18 documents, et 47 signatures, sont nécessaires entre l'arrivée au port de marchandises importées et leur livraison à l'usine.

En général, les pays européens se sont montrés plus prompts à réformer. L'année dernière, les 12 premiers réformateurs ont été, dans l'ordre : la Serbie et le Monténégro, la Géorgie, le Vietnam, la Slovaquie, l'Allemagne, l'Égypte, la Finlande, la Roumanie, la Lettonie, le Pakistan, le Rwanda et les Pays-Bas.

« De nombreux pays africains, au sein desquels le besoin de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois est crucial, risquent d'être, plus encore, distancés par les pays qui simplifient leur réglementation, et créent un environnement plus favorable aux entreprises, » déclare Michael Klein, vice-président en charge du développement du secteur privé de la Banque mondiale/SFI, et économiste en chef de la SFI.

Les auteurs de l'étude ont toutefois noté des exceptions : le Rwanda fait partie des pays qui ont fait le plus de réformes l'année dernière; l'Ile Maurice a également mis en œuvre des réformes dans plusieurs domaines, et fait partie, tout comme l'Afrique du Sud, des pays où les conditions de création des entreprises sont les plus favorables. Cependant, pour trois pays africains qui améliorent leurs réglementations en matière d'entreprise, un autre les rend plus coûteuses.

Les gouvernements des pays touchés par les conflits ont particulièrement besoin de créer des emplois. Pour maintenir la paix, ils doivent démobiliser les armées rebelles et trouver des moyens de subsistance pour les milliers de réfugiés et d'anciens combattants. Cette année, et ce pour la première fois, le rapport *Doing Business* étudie 5 pays touchés par la guerre: l'Afghanistan, l'Erythrée, l'Irak, le Soudan et le Timor Leste. Parmi ceux-ci, l'Afghanistan était celui qui avait fait le plus de réformes l'année dernière. Le nombre de procédures nécessaires à la création d'une entreprise est passé de 28, à 1, et le délai pour accomplir les formalités est passée de 90 à 7 jours. Les infrastructures de transport et les registres de propriété sont également en cours de modernisation.

*Doing Business en 2006* met à jour les indicateurs présentées dans le rapport de l'année précédente. Ces derniers couvrent 7 aspects de la réglementation d'entreprises : créer une entreprise, recruter et licencier du personnel, assurer l'exécution des contrats, enregistrer un titre de propriété, obtenir du crédit, protéger les investisseurs, et fermer une entreprise. Les recherches sur ces différents aspects couvrent 155 pays. Le rapport définit 3 nouveaux indicateurs concernant l'octroi de licences, le commerce transfrontalier, et le paiement des impôts.

Les nouveaux indicateurs proposés par le rapport de cette année renforcent encore le besoin pressant de réformes, en particulier dans les pays pauvres. Le rapport établit que ce sont les pays les plus pauvres qui exercent le plus de pression fiscale du monde sur les entreprises. Il y a là une incitation à l'évasion fiscale, et, pour nombre d'entreprises, à rejoindre le secteur informel, ce qui a pour effet de réduire les recettes fiscales de l'Etat. L'analyse montre également qu'une réforme du coût administratif des opérations commerciales éliminerait des obstacles significatifs à l'exportation et à l'importation. Contrairement à l'opinion généralement reçue, les procédures de douanes et autres démarches réglementaires (« infrastructure intangible ») sont les causes principales des retards dont pâtissent des exportateurs et des importateurs. Moins d'un quart des retards ont pour origine le mauvais état d'infrastructures tangibles, tels que les ports ou les routes. Pour les entreprises de fabrication installées dans les pays en développement les coûts administratifs, qui entravent l'activité commerciale, sont supérieurs à ceux occasionnés par les droits de douanes et les quotas.

Ce rapport annuel permet aux autorités d'un pays de comparer leur performance en matière réglementaire à celle d'autres pays, de tirer des leçons de pratiques modèles sur la scène internationale, et d'établir des priorités dans leurs programmes de réformes. Aujourd'hui dans sa troisième année, le rapport a déjà eu un impact sur les réformes de la réglementation d'entreprises autour du monde. « Les comparaisons que propose *Doing Business* ont inspiré et appuyer des réformes dans plus de 20 pays. Depuis le dernier rapport, 9 nouveaux pays ont demandé à être inclus dans le rapport *Doing Business*. », selon Caralee McLiesh, l'un des auteurs du rapport.

Les 30 premières économies du classement relatif à la facilité de faire des affaires sont dans l'ordre: Nouvelle Zélande, Singapour, États-Unis, Canada, Norvège, Australie, Hong Kong/Chine, Danemark, Royaume-Uni, Japon, Irlande, Islande, Finlande, Suède, Lituanie, Estonie, Suisse, Belgique, Allemagne, Thaïlande, Malaisie, Puerto Rico, Maurice, Pays-Bas, Chili, Lettonie, Corée, Afrique du Sud, Israël et Espagne

Chacun de ces pays régleme la vie des affaires, mais le fait de façon moins onéreuse et moins contraignante pour les entreprises. Les pays nordiques, qui appartiennent tous à ce peloton de tête, ne s'abstiennent pas de réglementer les activités d'entreprises, mais les règles qu'ils imposent sont simples et permettent aux entreprises de fonctionner efficacement. Ces règles se concentrent sur les domaines qui comptent : la protection des droits de propriété et la prestation de services sociaux.

Les entreprises du secteur informel ne représentent que 8% de l'activité économique dans les pays nordiques. Ceci s'explique par la simplicité des règles applicables et le fait que les entreprises bénéficient de services publics d'excellente qualité en contrepartie des taxes qu'elles paient.. Par exemple, le Danemark possède les meilleures infrastructures au monde. La Norvège obtient le meilleur classement selon l'indicateur du développement humain, immédiatement suivie par la Suède. « Dans les pays nordiques, comme d'ailleurs dans les autres pays qui figurent parmi les 30 premiers dans ce classement, les réformateurs n'ont pas eu à choisir entre faciliter la pratique des affaires et assurer une protection sociale. Ils ont pu faire les deux, » dit Siméon Djankov, un des auteurs du rapport.

Le projet *Doing Business* repose sur les efforts de plus de 3.500 experts de différents pays du monde, qu'il s'agisse de consultants d'affaires, de juristes, de comptables, de cadres de la fonction publique, ou encore d'universitaires de renom. Ces experts ont apporté leur concours sous forme

d'appui méthodologique et de révision aux différents stades de la préparation du rapport. Le public peut avoir accès en ligne aux données, méthodologies et noms de ceux qui ont contribué à ce rapport.

###

Centre d'informations en ligne destinée aux médias (Online Media Briefing Center) :

Les journalistes peuvent avoir accès aux matériaux du rapport avant la levée de l'embargo en utilisant le Centre d'informations en ligne destiné aux médias de la Banque mondiale, dont l'adresse est : <http://media.worldbank.org/secure/>

Les journalistes accrédités, qui ne disposent pas encore d'un mot de passe, peuvent en obtenir un en remplissant le formulaire d'enregistrement disponible à : <http://media.worldbank.org/>

Le rapport de l'année passée, *Doing Business en 2005*, et toute autre information supplémentaire, peuvent s'obtenir à : <http://www.doingbusiness.org>

Pour plus d'information concernant *Doing Business en 2006*, veuillez contacter les personnes suivantes :

Nadine Ghannam (202) 458-0482  
Cell: (917) 517 0795 Email: [nsghannam@ifc.org](mailto:nsghannam@ifc.org)

Ou : Corrie Shanahan (202) 473 2258  
Cell: (202) 294 4697 Email: [cshanahan@ifc.org](mailto:cshanahan@ifc.org)

Ou: Nazanine Atabaki (202) 458 1450  
Cell: (202) 250 0726, Email: [natabaki@worldbank.org](mailto:natabaki@worldbank.org)

Pour toutes les questions portant sur des aspects régionaux de *Pratique des affaires en 2006*, veuillez contacter les personnes suivantes :

Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Russie, Ukraine, et Asie centrale  
Irina Likhachova (202) 473 1813  
Cell: (202) 247 7231 Email: [ilikhachova@ifc.org](mailto:ilikhachova@ifc.org)

Europe centrale & orientale  
Merrell Tuck (202) 473-9516  
Cell: (202) 415 1775 Email: [mtuckprimdahl@worldbank.org](mailto:mtuckprimdahl@worldbank.org)

Asie de l'Est & Pacifique  
Desmond Dodd à Hong Kong (852) 2509 8183  
Cell: (852) 6478 7749 Email: [ddodd@ifc.org](mailto:ddodd@ifc.org)

Amérique latine & Caraïbes  
Adriana Gomez (202) 458 5204  
Cell: (202) 294 4698 Email: [agomez@ifc.org](mailto:agomez@ifc.org)



Moyen-Orient et Afrique du Nord  
Nadine Ghannam (202) 458-0482  
Cell: (917) 517 0795 Email: nsghannam@ifc.org

Asie du Sud  
Ludwina Joseph (202) 473 7700  
Cell: (202) 294 4699 Email: ljoseph@ifc.org

Europe de l'Ouest et du Sud  
Georg Schmidt (202) 458 2934  
Cell: (202) 294 4854 Email: gschmidt@ifc.org

Afrique subsaharienne  
Timothy Carrington (202) 473 8133  
Email: tcarrington@worldbank.org